

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Marie-Josée GOTH, Agnès TOMASO, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Thierry LOPEZ, Mylène NAUDIN, Myriam AGUILA, Julien PUJOL, Julien RIBES, Solène PELLE.

Procurations : Mme Laure GIMENO à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Olivier MONROS à M. Julien RIBES

Secrétaire de séance : Mme Marie-Jeanne MULLER

Le quorum est atteint avec 20 présents + 2 procurations.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance précédente du 7 Septembre 2020 qui est adopté à l'unanimité des présents + 2 procurations.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance et propose de rajouter la question suivante :

7) Contrats d'assurances des risques statutaires

Le conseil donne son accord à l'unanimité des présents + 2 procurations.

ORDRE DU JOUR

DECISIONS DU MAIRE

Aucune décision n'a été prise par M. le Maire depuis le Conseil Municipal du 7 septembre 2020.

DELIBERATIONS

I – Proposition de donation des parcelles C 1736 – 1737 et 1738 « La Prieyro et la Mourédo » : D-2020-10-05-01

Monsieur et Madame Paul BORDES, propriétaires des parcelles cadastrées section C 1736, 1737 et 1738 situées au lieu-dit Puech La Prieyro et la Mourédo, proposent leur vente à la commune à l'euro symbolique.

Le conseil, à l'unanimité des présents + 2 procurations, approuve l'acquisition des parcelles C 1736, 1737 et 1738 et autorise Monsieur le Maire à confier cette affaire à Maître Jean-Louis FRUTOSO, Notaire à Colombiers, dont les frais seront à charge communale.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

II – Congrès des Maires Novembre 2020 : D-2020-10-05-02

Monsieur le Maire informe le Conseil que le Congrès des Maires et Salon des Collectivités Territoriales 2020 se déroule Porte de Versailles en Novembre 2020.

Monsieur le Maire accompagné de Madame ESCANDE Géraldine, 2^{ème} adjointe au Maire y participeront cette année et il convient de fixer les modalités de remboursement des frais occasionnés par ce déplacement. Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal intéressés pour participer à ce congrès de se faire connaître.

Le Conseil, par 22 voix pour dont 2 procurations, décide de fixer un remboursement forfaitaire des frais de participation au Congrès des Maires pour Madame ESCANDE Géraldine, Monsieur Jean-François GUIBBERT, Maire, et les membres du conseil municipal identifiés par certificat de M. le Maire du 24/11/2020 matin au 26/11/2020 soir :

- Transport TGV 1^{ère} classe Béziers/Paris – Aller/Retour sur justificatifs
- Indemnité nuitée (+ petit déjeuner) = 110 €
- Remboursement par repas = 17.50 €
- Remboursement transport interne (métro, taxi, etc...) : sur présentation de justificatif.

III – Subvention façades 1 impasse des Soucis : D-2020-10-05-03

Monsieur le Maire propose au Conseil de verser une subvention d'un montant de 50 % du montant TTC des travaux de réfection de façade entrant dans le périmètre défini par la Communauté de communes « La Domitienne » et la Commune correspondant au « bourg du centre ancien » de la commune dans la limite maximale de 1 500 €. (Secteur majoré).

Il présente la demande de Mme LECOQ Nadine, 1 Impasse des Soucis

Montant de la subvention : 1 500 €

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 2 procurations, décide d'octroyer la subvention façade sus indiquée et dit que la somme sera prélevée au C/20422 – réfection façades du BP 2020 ou suivant.

IV – DCE Programme Requalification des Abords du Château: D-2020-10-05-04

Monsieur le Maire rappelle le Dossier de Consultation des Entreprises du marché de Requalification des Abords du Château.

Ce programme a été estimé à un montant HT de 668 105.00 € par le Cabinet ACEB, chargé de la maîtrise d'œuvre des travaux.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 2 procurations, approuve le dossier ci-dessus présenté, du DCE du marché de Requalification des Abords du Château et autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure de mise en concurrence des prestataires et de signer les marchés correspondants ainsi que toute pièce administrative, technique ou financière qui pourrait s'avérer nécessaire, avec les prestataires reconnus mieux disants par la CAO compétente.

Monsieur le Maire rendra compte lors d'une prochaine séance de conseil municipal des décisions qui auront été prises.

V – Demande DETR Requalification des abords du Château : D-2020-10-05-05

Monsieur le Maire expose au conseil la possibilité de demander une aide financière auprès de l'Etat au titre de la DETR pour soutenir la commune dans la réalisation du programme de Requalification des abords du Château.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 2 procurations, approuve la possibilité de demander auprès de l'Etat une aide au titre de la DETR pour le dossier de Requalification des abords du Château et autorise Monsieur le Maire à formuler cette demande auprès de M. le Préfet de l'Hérault.

VI – Demande d'aide Fonds Patrimoine et Voirie Conseil Départemental : D-2020-10-05-06

Monsieur le Maire expose au conseil la possibilité de demander une aide financière auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Patrimoine et Voirie pour soutenir la commune dans la réalisation de la réfection de la rue des Ecoles.

Le Conseil, à l'unanimité des présents + 2 procurations, approuve la possibilité de demander auprès du Conseil Départemental une aide au titre du Fonds Patrimoine et Voirie pour la réfection de la rue des Ecoles et autorise Monsieur le Maire à formuler cette demande auprès de M. le Président du Conseil Départemental.

VII – Contrats d'assurances des risques statutaires : D-2020-10-05-06

Le Maire expose :

- l'opportunité pour la Collectivité de pouvoir souscrire un ou plusieurs contrats d'assurance statutaire garantissant une partie des frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents ;
- l'opportunité de confier au Centre de gestion de l'Hérault le soin d'organiser une procédure de mise en concurrence

- que le Centre de gestion peut souscrire un tel contrat pour son compte, si les conditions obtenues donnent satisfaction à la Collectivité.

Le conseil, à l'unanimité des présents + 2 procurations, décide que la commune de Lespignan charge le Centre de gestion de l'Hérault de lancer une procédure de marché public, en vue, le cas échéant, de souscrire pour son compte des conventions d'assurances auprès d'une entreprise d'assurance agréée, cette démarche peut être entreprise par plusieurs collectivités locales intéressées.

Ces conventions devront couvrir tout ou partie des risques suivants :

- agents affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Décès, Accident du travail / maladie professionnelle, Maladie ordinaire, Longue maladie / maladie de longue durée, Maternité / Paternité / Adoption, Disponibilité d'office, Invalidité
- agents non affiliés à la C.N.R.A.C.L. : Accident du travail / maladie professionnelle, Maladie grave, Maternité / Paternité / Adoption, Maladie ordinaire

QUESTIONS DIVERSES

➤ **Monsieur le Maire :**

- ❖ Le chantier du lotissement du Cercle a démarré pour une durée de 7 mois avec une fin des travaux estimée à fin Avril 2021.
- ❖ La Sté Hérault Logement (anciennement Hérault Aménagement) a présenté le CRAC 2019 de la ZAC Camp Redoun avec une prévision d'augmentation des dépenses au terme de l'opération de + de 700 000 €. Monsieur le Maire a repris les postes de dépenses et estime qu'il peut être fait l'économie d'environ 500 000 €. Ces conclusions ont été envoyées au Chef de projet de cette opération qui doit prochainement donner son avis.
- ❖ Projet d'installation d'un Intermarché sur le terrain de l'ancienne cave coopérative : la demande de permis de construire doit être déposée d'ici la fin 2020.

➤ **M. Bernard GUERRERE :**

- ❖ Demande des précisions concernant le projet de parc photovoltaïque : Le projet avance bien, la Sté Eléments rédige actuellement un journal de présentation du parc photovoltaïque de 5,2 ha qui sera distribué aux habitants Lespignanais afin de les tenir informés du projet.
- ❖ Commission Environnement : Mardi 13 octobre 2020 à 20h30 en Mairie.

➤ **Mme Géraldine ESCANDE :**

- ❖ Une réunion de travail avec les viticulteurs sur le projet de création d'Aire de Lavage est prévue le Mercredi 7 Octobre 2020 à 18h00.
- ❖ Commission CCAS le Vendredi 9 Octobre 2020 à 18h00.

➤ **M. Yann RAMIREZ :**

- ❖ Donne le compte rendu de la Commission Tourisme de la Communauté de Communes La Domitienne : un état des lieux du tourisme existant sur le territoire va être réalisé afin d'envisager la mise en place d'actions pour attirer les touristes (notamment des campings du littoral) à découvrir le patrimoine de nos territoires.

➤ **Mme Françoise CRASSOUS :**

- ❖ L'Atelier Arts et Loisirs Créatifs est annulé.
- ❖ Le spectacle de Théâtre initialement prévu en Mars, reporté en Novembre est annulé ; il sera reprogrammé au printemps 2021 selon les contraintes liées à la crise sanitaire du Covid.
- ❖ Signale un problème de détérioration des panneaux de signalisation dans la rue des Violettes ;
- ❖ Signale que l'oranger du Jardin des tout-petits a été saccagé ; M. le Maire informe que les services techniques l'ont taillé ce matin même.

➤ **M. Julien PUJOL :**

- ❖ Demande si le panneau « Chasse interdite » au niveau du parcours sportif peut être refait.
M. le Maire se rapprochera du Président du Syndicat de Chasse pour savoir qui le prend en charge.
- ❖ Signale un dépôt sauvage Château de la Coumoulette

➤ **Mme Marie-Jeanne MULLER :**

- ❖ Donne le compte rendu de la réunion de la Commission Enfance Jeunesse et du personnel du service.
M. Théron a présenté le bilan des actions de chaque service ainsi que le programme des activités des vacances de la Toussaint.
Un début de réflexion sur le projet d'extension de la cantine et de rénovation de la salle des jeunes a été amorcé, le nombre d'enfants présents à la cantine commence à poser des soucis ainsi que ceux de la classe Ulis, plus turbulents.
Monsieur le Maire précise que ces travaux devront être pensés dans leur ensemble sur toute la barre des bâtiments communaux et que la Commission de la Vie Associative devra être associée à cette réflexion.
- ❖ Informe avoir participé au 1^{er} atelier des conférences du CCAS, organisé par le Conseil Départemental et l'Association Brain Up, sur le thème « Equilibre alimentaire et plaisir de manger » où 10 personnes étaient présentes avec d'excellents retours sur cette manifestation.
Mme Géraldine ESCANDE précise que d'autres ateliers seront organisés, le prochain du mois de Novembre aura pour thème « La Gestion de la Douleur ».

➤ **M. Claude VIDAL :**

- ❖ Donne le compte rendu de la réunion sur les lotos ; Considérant les contraintes d'utilisation des salles communales imposées par la crise du coronavirus, il ne paraît pas possible aux associations de pouvoir organiser les lotos.
Jeudi 1^{er} Octobre, une simulation d'installation des tables à la salle polyvalente et à la salle du peuple a fait ressortir que la capacité des salles serait respectivement de 120 et 80 places maximum.
Une nouvelle réunion à ce sujet est prévue le jeudi 29 octobre pour définir la possibilité d'organiser les lotos selon le protocole sanitaire en vigueur.

➤ **M. Didier MONTIER :**

- ❖ Précise que les associations vont rencontrer des problèmes de budget si elles ne peuvent pas organiser les lotos.
Monsieur le Maire répond que les associations devront faire des économies et que les éventuelles difficultés de certaines seront étudiées par la Mairie au cas par cas.
- ❖ Signale que des gravats sont entreposés en haut de l'escalier Place du Roc.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45.